

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE



SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (GROUPE SOMELEC)

Cellule chargée des marchés du Groupe SOMELEC

Commission des marchés d'investissement (CMI)

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Construction et à la maintenance de centrales solaires avec stockage pour l'hybridation des centrales thermiques

1. **Mode de passation** : Entente Directe
2. **Nom de l'attributaire** : JOHN COCKERILL HAMON FRANCE SARL, pour un montant de trente-huit millions cinq cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-dix euros (38 578 670 €) hors taxes, avec un délai d'exécution de vingt et un (21) mois pour la Partie A (Construction) et de dix (10) ans pour la Partie B (Maintenance).
3. **Financement** : Direction Générale du Trésor Français & Banque Publique d'Investissement
4. **PV d'attribution** : PV N°19/CMI/2026 du 10/04/2026

Nouakchott le, 30/06/2026

Le Président de la Commission des Marchés d'investissement du Groupe SOMELEC

Khroumbaly LEHBIB